Conseil des Ministres du jeudi 11 octobre 2012

A l'entame de sa communication, le chef de l'Etat a trèsfermement condamné les actes de vandalisme perpétrés dans les cimetièrescatholiques de Bel-Air et Saint Lazare de Béthanie ; il a, à cet égard,instruit que des enquêtes soient diligentées afin d'appréhender les auteurs deces actes et de les punir.

Le président de la République est ensuite revenu sur les conclusions du Conseilprésidentiel sur les inondations, il a demandé au Premier ministre et auxministres concernés de veiller à la bonne exécution des mesures adoptées,d'assurer une veille permanente et une évaluation périodique des actionsmenées, notamment en ce qui concerne la prise en charge de préoccupations dessinistrés et surtout de capitaliser les enseignements tirés de cetteévaluation.

Poursuivant sa communication, le chef de l'État a donné des instructions auPremier ministre, s'appuyant sur la Délégation générale de la Protectionsociale et de la Solidarité nationale, pour l'étude des modalités de mise enœuvre du socle national pour la protection sociale, dont la couverture maladieuniverselle sera le fondement, à côté de la bourse familiale et de l'assistanceaux plus démunis.

Concernant la gouvernance, le président de la République a noté les premiersrésultats des efforts pour réduire le train de vie de l'Etat et a demandé auPremier ministre d'étudier des mesures nouvelles à prendre pour donner plus detonus à l'économie ; dans ce cadre, il a rappelé toute l'importance qu'ilattache à la transparence et à la bonne gouvernance en matière de marchéspublics et au respect des règles qui les régissent. Il a, dans ce cadre,instruit le Premier ministre de veiller à ce que toutes les structures del'État se conforment aux règles de passation des marchés, notamment àl'exigence de la mise en concurrence.

Le chef de l'État a, dans le même esprit, demandé au Premier ministre depréparer, en relation avec les ministres concernés, un plan législatif2012-2013, répertoriant les textes que le Gouvernement compte introduire auParlement dans la période et qui feront ensuite l'objet de programmationsmensuelles pour permettre à l'Assemblée nationale et à toutes les partiesprenantes d'avoir davantage de visibilité sur les initiatives du Gouvernement.

A la suite du président de la République, le Premier ministre a rendu compte deses activités gouvernementales et a fait savoir qu'il a présidé, vendredi 05octobre 2012, un conseil interministériel consacré à l'évaluation de la mise enœuvre du Plan ORSEC, en présence des ministres concernés ; à ce propos, il aconstaté une exécution satisfaisante dudit Plan.

Le Premier ministre a également porté à la connaissance du Conseil qu'il a, lemême jour, présidé le Comité interministériel de suivi de la situationfinancière des universités, en présence du Ministre de l'Enseignement supérieuret de la Recherche, du Ministre délégué chargé du Budget et de leurs principauxcollaborateurs ;

il souligne qu'il aconstaté à cette occasion des problèmes récurrents liés à l'accumulationd'arriérés de paiement d'un montant global de 14,7 milliards ce FCFA à fin2011, montant qui devrait d'ailleurs évoluer à la hausse, compte tenu du gap definancement des besoins des universités, évalué à 11,9 milliards de FCFA pourl'année 2012.

S'agissant des arriérés, le Premier ministre a souligné qu'il a requis un auditde certification avant la mise

en place d'un processus d'apurement, à partird'un plan pluriannuel en relation avec le Ministre de l'Economie et desFinances.

Toujours à propos des universités et compte tenu de cette situation, le Premierministre a indiqué qu'il a donné des instructions pour une maîtrise desdépenses par l'instauration d'une autorisation préalable du Ministre del'Enseignement supérieur et de la Recherche pour les initiatives ayant desincidences budgétaires non déjà prises en charge.

A la suite de la communication du Premier ministre, le Ministre des Affairesétrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a rendu compte au conseil de sesactivités internationales et des travaux de la 67ème session de l'Assembléegénérale des Nations Unies.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a rendu compte au Conseil desactivités menées au cours de la Journée internationale sur la santé mentale quia été célébrée à Kaolack le mercredi 10 octobre 2012, en présence desreprésentants des associations luttant contre les maladies mentales.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte au Conseilde l'évolution de la campagne agricole et de la préparation de la campagne decommercialisation.

Le Ministre des Infrastructures et des Transports a rendu compte du planning etde l'état d'avancement des travaux de réparation de la piste d'atterrissage del'aéroport du Cap Skirring.

Le Ministre de la Culture et du Tourisme a rendu compte de la réunion qu'il aprésidée sur l'accueil et la sécurité des touristes en prévision de l'ouverturede la prochaine saison touristique, ainsi que de la mission qu'il vientd'effectuer en France.

Le Ministre de le Pêche et des Affaires maritimes a rendu compte de l'étatd'avancement du Programme Froid d'acquisition de camions et complexesfrigorifiques.

Tirant les conclusions des communications et des débats, le chef de l'État atenu à féliciter le Gouvernement ainsi que toutes les bonnes volontés qui ontcontribué à soulager les sinistrés et à marquer leur solidarité agissante àl'occasion des inondations.

Réagissant à la Journée internationale sur la santé mentale, le président de laRépublique a instruit le Ministre de la Santé et de l'Action sociale d'équiperle Centre de réhabilitation des malades mentaux et de le rendre fonctionnelavant la fin de l'année 2013.

A propos de la gouvernance des universités, il a appelé à une rationalisationet une maîtrise des dépenses de fonctionnement et à une allocationintra-sectorielle plus efficiente des ressources. Il a enfin demandél'amélioration du cadre règlementaire de la gouvernance des universités quisera accompagnée de la mise en place d'outils de gestion et de contrôle plusefficaces dans le cadre des contrats de performance.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné etadopté :

• Le projet de loi organique relative à l'organisation et au fonctionnement duConseil économique, social et environnemental ;

• Le projet de loi complétant la loi n° 2004-08 du 6 janvier 2004, modifiantl'annexe de la loi n° 87-23 du 18 août 1987 sur la privatisation desentreprises publiques ;

• Le projet de décret relatif à la création de la Commission nationale sur laréforme foncière ;

• Le projet de décret portant retrait du décret n° 2001-23 du 17 janvier 2001mettant fin à la convention de concession de la Société SENTEL GSM S.A. ;

• Le projet de décret portant approbation de l'avenant à la convention deconcession et du cahier des charges de SENTEL modifié ;

• Le projet de décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement duBureau d'enquête et d'analyse pour la sécurité de l'aviation civile.

Le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

Monsieur Pascal Kotimagne MANGA, administrateur civil, est nommé Président duConseil de Surveillance de l'Agence nationale pour la relance des Activitéséconomiques et sociales en Casamance (ANRAC).

Monsieur Papa GUEYE, Professeur titulaire des universités, précédemmentDirecteur général de l'Enseignement supérieur, est nommé Secrétaire exécutif del'Autorité nationale d'assurance Qualité de l'Enseignement supérieur.

Monsieur Amadou Tidiane GUIRO, Professeur titulaire des universités, est nomméDirecteur général de l'Enseignement supérieur, en remplacement de Monsieur PapaGUEYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Olivier SAGNA, Maître de conférences à l'École des Bibliothécaires,Archivistes et Documentalistes (EBAD) de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD)de Dakar, est nommé Directeur des Études, des Politiques et de la Coopération àla Direction générale de l'Enseignement supérieur, en remplacement de MonsieurEl Bachir WADE, appelé à d'autres fonctions.

Madame Ndèye Ndack Magatte DIAJHATE, Administrateur civil, précédemmentSecrétaire exécutif du CNRA, est nommé Directeur de l'Imprimerie nationale.

Madame Ndèye Name DIOUF, Professeur d'Economie familiale et sociale, principalde classe exceptionnelle, est nommée Directeur de l'Alphabétisation et desLangues nationales en remplacement de Monsieur Meïssa DIOP, appelé à d'autresfonctions.

Monsieur Abdoulaye NIANG, commissaire de police divisionnaire de classeexceptionnelle, matricule de solde 378.822\B, est nommé Directeur généraladjoint de la Police nationale, en remplacement de Monsieur Abdoulaye Dioum,admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Papa Assane TOURE, Magistrat, est nommé Directeur du Centre nationald'Etat civil, en remplacement de Madame Dieh Mandiaye BA.

Madame Marie Ndiaye NGOM, Juriste, est nommée Secrétaire exécutif du Conseilnational de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA), en remplacement de Madame NdèyeNdack Magatte DIAJHATE, appelée à d'autres fonctions.

Madame Rose Gaye NDAO, spécialiste en Finances et en Communication, est nommèeSecrétaire général de l'Agence de Développement local en remplacement deMonsieur Mamadou GAYE, appelé à d'autres fonctions.

Docteur Joseph MENDY, neurochirurgien, titulaire d'un master 2 de droit de lasanté, est nommé Inspecteur technique de la santé.

Monsieur Nouhou Demba DIALLO, Administrateur civil principal de classeexceptionnelle, matricule de solde n°503.652/E, est nommé Inspecteur del'Administration locale, Coordonnateur de l'Inspection de l'Administrationlocale.

Monsieur Mbagnick DIOUF, Professeur d'Enseignement technique, spécialiste enAménagement du territoire, Environnement et Gestion urbaine, matricule de solden°504.836/B, est nommé Inspecteur de l'Administration locale.

Monsieur Amadou Tidiane DIA, Professeur de techniques quantitatives de Gestion,matricule de solde n°388.759/H, est nommé Inspecteur de l'Administrationlocale.

Revenir